

Zeitschrift: Animato
Herausgeber: Verband Musikschulen Schweiz
Band: 17 (1993)
Heft: 1

Artikel: Participez à notre concours de projets musicaux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-959301>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Davantage de musique pour une meilleure formation

Conférence de Ernst Waldemar Weber traitant des premiers résultats d'un essai d'enseignement avec un accroissement des leçons de musique, essai effectué sur une période de trois ans. Les 51 classes testées ont eu cinq heures en moins de mathématiques, de langue maternelle et étrangère, branches qui ont été remplacées par des leçons de musique et de chant. Malgré cela, les classes testées ont obtenu des résultats au moins aussi bons dans les branches principales que les classes parallèles de contrôle, les élèves des classes de musique étaient cependant plus concentrés, plus spontanés et créatifs et ils ont manifesté un comportement plus social.

Très intéressé par les écoles de Hongrie qui prennent comme référence la musique, j'ai effectué dans les années 1972 à 1979 des essais à l'école secondaire de Muri près de Berne en augmentant le nombre des leçons de musique. Ces classes se différencient au moins sur trois points du modèle hongrois; premièrement, mes élèves n'étaient pas choisis en fonction de leurs talents musicaux et deuxièmement, il n'y a pas eu un surcharge du programme, puisque les leçons supplémentaires de musique ont été compensées par une suppression des leçons dans trois branches principales: langue maternelle, français et mathématiques. Troisièmement, mon enseignement était très simple et non pas pensé méthodiquement jusque dans le moindre détail comme cela se pratique par les enseignants hongrois hautement spécialisés, formés à la méthode Kodaly.

Essai dans 50 classes

Mes essais ont donné des résultats réjouissants. Ce qui fait que, dans les années 1988 à 1992 un essai d'enseignement avec davantage d'heures de musique a été effectué selon ce modèle dans cinquante classes de toute la Suisse. C'est ce dont je vous entretiens ici.

Projet pilote intercantonal comprenant davantage de leçons de musique à l'école

Ce projet pilote placé sous le titre «Plus de musique pour une meilleure formation» a été effectué de 1988 à 1992 dans cinquante classes dans les cantons de Berne, Lucerne, Schwyz, Soleure, Bâle campagne, Schaffhouse, Appenzel rh. ext., Vaud et Valais. Chaque classe testée a reçu une classe parallèle de contrôle. Une évaluation scientifique effectuée par l'Institut pédagogique de l'université de Fribourg sous la direction du professeur J.-L. Patry, par Jean-Luc Patry, Maria Spychiger, Eva Zimmermann, Gertrud Lauper et Ernst Weber paraîtra sous la forme d'un livre en 1993.

Anciens élèves, 20 ans après

Nous nous sommes retrouvés avec d'anciens élèves, tous dans la trentaine, jadis dans la classe de musique de Muri afin d'effectuer une évaluation. Je leur ai demandé leurs impressions et leur évaluation (certains se sont même exprimés là-dessus par écrit). Lors de ce débat animé qui fut pour moi très émouvant, j'ai bien sûr constaté certaines lacunes. Quatre éléments essentiels sont ressortis très nettement. Tout d'abord, tous mes élèves se sont sentis bien dans cette classe et pensent encore à l'heure actuelle avoir eu une excellente relation de groupe. Tous pensent également que l'idée d'une classe de musique est formidable et qu'une telle expérience doit être poursuivie. A la question de savoir si à la place de la musique une autre branche artistique aurait fait l'affaire, la réponse a été particulièrement claire: tous pensent que la musique est un vaste domaine, qui peut tout contenir, mais la réciproque n'est pas vraie. Et enfin il est également ressorti que tous aiment la musique et qu'elle joue un rôle important dans leur vie. Dans le résumé de ce débat, Maria Spychiger note: «Lors de ces leçons de musique, quelque chose d'important s'est passé. Les élèves ont appris le système de symbole «musique». Ils peuvent exprimer une partie de leur expérience par la musique et donner leurs impressions.»

Des effets positifs dans tous les domaines

Par opposition à ces réponses tardives, les résultats de l'essai scolaire de l'IEASEM et de son projet pilote sont faites exclusivement à court terme: il s'agit de quatre, trois ou deux ans selon les cantons. Je ne peux pas vous donner des conclusions avant celles du rapport officiel, mais je peux déjà vous parler de quelques résultats et tendances. C'est plutôt à mettre dans le domaine du compte-rendu, et cela touche les classes moyennes et supérieures. D'une manière globale, on peut constater une différence positive, mais pas significative, entre les classes testées et les autres, plutôt dans les dimensions «contenu» et «organisation», et cela s'est révélé à la troisième mesure seulement. En ce qui concerne le climat d'enseignement nous avons comparé les branches musicales et allemand. Il a été démontré que pendant les leçons de musique la notion de «concurrence» était très nettement inférieure à ce qu'elle ne l'était pendant les leçons d'allemand. A notre grande surprise, la discipline pendant les leçons de musique avait plus de poids que pendant l'enseignement de l'allemand. Les recherches socio-

métriques ont montré un bon développement partout, mais dans les classes avec musique les personnalités pouvaient mieux s'exprimer, ce qui se voit surtout dans le domaine «relation sociale». Les tests des prestations scolaires n'ont pas pu être effectués partout. Les résultats dont nous disposons montrent que dans l'ensemble les classes testées s'en tirent aussi bien que les autres classes. Dans la branche allemand, les classes testées ont d'aussi bons résultats ou meilleurs, en français (trois paires de classes ont été comparées), les résultats sont nettement meilleurs, en mathématiques, en partie moins bons et en partie meilleurs que dans les classes de contrôle, cependant, une des classes testées qui a été moins bonne au départ a ensuite rattrapé et dépassé la classe parallèle.

En résumé on peut dire que l'influence de ces leçons de musique supplémentaires - en dehors des capacités musicales obtenues - est tout à fait positive. Et nous pouvons escompter probablement des effets positifs à long terme.

Une proposition pour l'avenir

Comment pouvons-nous faire pour que ces influences restent, que chacun les conserve sa vie durant? Il y a une possibilité toute simple: introduire les classes de musique de la première à la sixième année d'école. En principe, ces classes sont tenues par un seul enseignant et dans l'intervalle de ces six années, il n'y a pas de perturbation due à la sélection. Dans ces années-là il est tout à fait possible que les élèves emmagasinent le «système de symbole musique» ainsi que les relations avec les autres arts, les mathématiques et la nature.

Exigences requises des enseignants

Les enseignants doivent être bien formés pour cette branche difficile entre toutes et ils doivent savoir soigner les deux aspects de la musique: le côté émotionnel et le côté rationnel. L'on possède alors un bon bagage quand on maîtrise un instrument, lorsqu'on sait bien chanter, connaître une méthode pour développer les capacités rythmiques et mélodiques, danser certaines danses et les enseigner, être en mesure d'écrire de petites compositions (sur ordinateur), avoir quelques notions sur les formes et les styles ainsi que des notions d'histoire de la musique, disposer d'une certaine fantaisie, avoir du talent d'organisateur, du flair pour le théâtre, pour le dessin, pour l'histoire, la géographie, la biologie, pour les beautés de la géométrie. Il est vrai que les exigences sont très élevées et qu'il faudrait être un Hayek. Même si tous ces talents ne se manifestent pas au sein d'une entreprise mais d'une simple classe, ils peuvent néanmoins servir mille fois de manière formidable.

Nous vivons actuellement une crise qui n'est pas seulement économique mais aussi culturelle. Depuis quelques années, les subventions accordées aux institutions culturelles sont gelées; prenons comme exemple les subventions fédérales qui ont été réduites de 20 % depuis 1989. Il faut ajouter à cela les réductions des cantons et des communes. Les économies dans le domaine culturel ne soulagent pas beaucoup les budgets, mais ils mettent en danger et par fois anéantissent des activités culturelles importantes. Lors de l'ouverture de la journée bernoise de la danse, le conseiller fédéral Stieh a déclaré: «La culture ne doit pas être un bien de luxe que l'on ne peut s'offrir que durant la haute conjoncture. C'est justement lors de difficultés économiques que la culture peut nous offrir une meilleure qualité de vie. «Quand les cantons économisent sur les heures de musique, alors ils réalisent des économies au mauvais endroit.» Or, cet investissement se révèle valable à long terme, ne serait-ce que comme prévention contre la drogue. Le canton de Soleure se propose de mettre en place une législation à même de créer des classes avec plus d'heures de musique, encore bravo! Cet investissement n'est pas très important et nous espérons que les économies ne se feront pas au détriment de la formation post-scolaire.

Des capacités créatrices pour l'avenir

D'après Edouard Garo qui a travaillé à l'ensemble de ce projet pilote suisse et qui a lui-même enseigné, le but premier de l'enseignement de l'art, c'est d'apprendre à recevoir l'inattendu. La seule chose que nous savons avec certitude de l'avenir, c'est qu'il nous apportera l'inattendu. Si nos efforts pédagogiques tendent à armer les enfants pour la vie, alors nous devons nous efforcer de faire face à l'inattendu. Ce but éducatif est atteint dans une large mesure par l'enseignement de la musique. Et c'est pourquoi je pose la même question d'Edouard Garo: «Est-ce qu'il est vraiment sage d'économiser là où il y a de l'imagination et des capacités créatrices, ce dont nous avons tant besoin pour juguler la crise? Est-ce qu'il est vraiment sage d'économiser au dépend des écoles et de l'enseignement de la musique?»

Personnellement, j'espère que le bon sens prévaudra et que l'on ne coupera pas les vivres aux activités culturelles. Elles nous aideront certainement à faire face à la situation actuelle.

Ernst Waldemar Weber (Trad. I.G.)



Récemment, les dix premiers étudiants d'instruments électroniques à clavier ont reçu leur diplôme au Conservatoire de Bienne. Ils ont participé à différents cours étalés sur trois à quatre semestres. Cette expérience a été conduite par l'Association suisse de pédagogie musicale (ASEM) ainsi que par la Société suisse de pédagogie musicale (SSPM).

Fin d'une première formation pour claviers électroniques

Les premiers diplômés viennent d'être remis par le Conservatoire de Musique de Bienne à dix candidates et candidats ayant suivi une formation en cours d'emploi pour claviers électroniques. Madame Rita Wolfensberger (SSPM) et Messieurs Valentino Ragni (SSPM), Alain Veltin (ASEM), Martin Hurni (Berne) et Harry Mast (Enschede NL) étaient les experts de l'examen final.

L'origine de ce cours remonte à 1989, sous l'impulsion de Monsieur Urs Loeffel (alors du comité de l'ASEM et responsable de la section de l'Ecole de Musique du Conservatoire de Bienne). Il est organisé aujourd'hui en collaboration avec l'Association suisse des écoles de musique ASEM et avec la participation de la Société suisse de pédagogie musicale SSPM.

La première volée a représenté, tant pour les élèves que pour le corps enseignant, une phase d'apprentissage très intense, la difficulté majeure résidant dans la très grande disparité de formation des participants; des musiciens et musiciens d'orientation diverses se sont cotoyés: des musiciens classiques, des jazzmen, des virtuoses d'instruments à clavier et d'instruments à vent ayant pour second instrument le piano. Les examens finaux et le compte rendu indépendant des experts ont révélé que les buts furent largement atteints et qu'il a ainsi été possible de donner des bases solides et sérieuses à des professeurs de musique formés dans ce domaine spécifique.

Le but de ce cours est d'assurer la formation continue de professeurs de musique dans le domaine particulier des instruments à clavier électronique. La formation repose sur un cours d'introduction d'un semestre pour les intéressés manquant d'expé-

rience au contact des instruments électroniques. Ce cours sert à construire les bases d'utilisation de l'instrument, celles d'improvisation et d'harmonie ainsi que de la rythmique de la musique populaire. Trois autres semestres viennent s'ajouter à cette formation de base. Ils comprennent les branches principales de la pratique du clavier électronique, du synthétiseur, de l'orgue électronique, la connaissance des instruments utilisés avec des ordinateurs, les références (bibliographiques et de style), l'harmonie et la stylistique - improvisation comprise - ainsi que la méthodologie et la didactique spécifiques à l'instrument. En plus des cours régulièrement organisés le mercredi matin, des blocs de formation de plusieurs jours sont obligatoires en collaboration avec la Conservatoire de Enschede en Hollande. Enschede organise depuis plusieurs années une formation extraordinaire pour orgue électronique et keyboards.

Le corps enseignant est composé de Markus Koch (professeur de keyboard et synthétiseur au Conservatoire de Bienne et claveur du groupe «Twice a week»), Alfred Schweizer (professeur de théorie générale de la musique, d'harmonie et de solfège), Bruno Spoerri (comité de formation, responsable du Centre suisse de musique à l'aide d'ordinateur, musicien de jazz) et chargé de cours du Conservatoire de Enschede pour les cours spécifiques ainsi que d'autres spécialistes qui viennent compléter la liste.

Le deuxième cursus a déjà débuté en août dernier et il s'agit maintenant de mettre à profit l'expérience acquise lors du premier cours. Pour cela, la critique constructive des participant(e)s de la première volée et l'expérience des spécialistes de Enschede seront bénéfiques.

Conservatoire de Bienne

Participez à notre concours de projets musicaux

Pour fêter ses dix ans d'activités, la maison Hug Musique propose un concours d'idées récompensé par un prix de 10000 Fr. qui pourraient servir de projet à un spectacle musical dans lequel interviendraient des enfants de quatre à douze ans. Une formation orchestrale adulte viendrait naturellement renforcer cet orchestre d'enfants. Tous les genres sont admis, on peut également faire intervenir de la danse, de l'expression corporelle, mime etc...

A qui s'adresse ce concours?

Cette bourse 1993 s'adresse aux orchestres, aux écoles de musique, aux conservatoires, aux compositeurs et pédagogues, toutes les personnes qui de près ou de loin entretiennent des liens avec la musi-

que. Il est prévu de présenter le spectacle dans les principales grandes villes suisses.

Comment se procurer un formulaire?

Ecrivez ou appelez vos projets détaillés à Hug Musique, Bourse Jubilé, Enfants et Musique, Postfach, 8022 Zürich. Des formulaires sont également disponibles dans tous les magasins Hug. Bonne chance!

Animato 93/2
paraîtra le 14 avril
Dernier délai d'envoi pour les communiqués: 23 mars
Les envois ultérieurs seront pris en compte dans la mesure du possible.

Nouvelle version du programme WIMS A

Le nouveau WIMS A est un logiciel pour PC destiné aux écoles de musique. Il est encore plus performant que le programme précédent, qui a pourtant déjà maintes fois fait ses preuves.

Ce programme a été mis au point par l'ASEM et la Wistar de Berne. 36 écoles de musique et 3 conservatoires l'utilisent déjà.
La version WIMS A est développée spécialement pour le système d'exploitation MS-DOS avec Informix 2.1. Il en résulte un traitement des données encore plus rapide avec les systèmes MS-DOS et UNIX.
Ce qui est nouveau, c'est que la comptabilité fait partie intégrante du programme sans qu'il y ait d'augmentation de prix pour les écoles membres de l'ASEM. De plus, il y a d'autres parties du programme qui ont été revues.
Le support et le développement futur sont garantis par l'ASEM.
Ce développement commun permet de garder un prix très raisonnable. Un rabais supplémentaire est accordé aux membres de l'ASEM.
Maintenant une version française est aussi disponible sous MS-DOS.

Pour en savoir plus, adressez-vous à l'Association Suisse des Ecoles de Musique, tél. 061 / 901 37 87, ou directement à Monsieur Hans Peter Zumkehr, tél. 036 / 22 08 08.

WIMS A - une aide considérable

Le journal Animato se propose d'exposer les activités et les événements des Ecoles de musique. Grâce à sa large diffusion, les idées pédagogiques et musicales, les communiqués et les annonces peuvent intéresser et toucher un vaste public. Alors écrivez-nous.